



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU REMDUS TENUE LE 15 JUILLET 2015 À 18 H AU LOCAL B1-3002 DU CAMPUS PRINCIPAL

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Nomination du présidium
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 16 juin 2015
5. Rapport des évaluateurs
 - 5.1. Adoption de l'état des résultats au 30 juin 2015
 - 5.2. Adoption des rapports des exécutantes et des bourses de subsistance
 - 5.3. Adoption du rapport de fin de mandat
6. Présentation du rectorat sur les FINO
7. Unité de Travail pour Implantation de Logement Étudiant (UTILE)
8. Présentation de la direction générale du *Collectif*
9. Ville nourricière
10. Représentant du REMDUS au CA
11. Présentation des postdocs
12. Cavale (revue d'arts et littératures de l'UdeS)
13. Appui à la lettre Tri Council
14. Consultation générale : Règlement des études
15. Projet Pour le Mouvement Étudiant (PPME)
16. Camp de formation pour le Conseil d'administration
17. Calendrier des Instances
18. Comité du budget
19. Postes à combler dans les instances universitaires et les organismes partenaires
20. Parc Informatique
21. Tour de table (Varia)
22. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La séance est ouverte à 18 h 10.

2. NOMINATION DU PRÉSIDIUM

Proposition 1. RECSUS propose :

« que Félix HENRI et Myriam POLIQUIN agissent respectivement comme président et secrétaire de la séance ».

ADBA appuie la proposition.

Proposition adoptée à l'unanimité
CAO-2015-07-15-1

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposition 2. ADDBA propose :

« que l'ordre du jour de la séance soit adopté ».

ADED appuie la proposition.

Proposition adoptée à l'unanimité
CAO-2015-07-15-2

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 JUIN 2015

Proposition 3. RECSEP propose :

« que le procès-verbal de la séance du CA du 16 juin 2015 soit adopté ».

RECMUS appuie la proposition.

Proposition adoptée à l'unanimité
CAO-2015-07-15-3

5. RAPPORT DES ÉVALUATEURS

5.1 Adoption de l'état des résultats au 30 juin 2015

Le président a fait les corrections demandées dans le rapport. Il s'agit de simples coquilles.

Des félicitations sont adressées aux exécutant-e-s : les rapports se lisent rapidement, le format est bon et les fautes sont moins nombreuses.

Toutes les dépenses apparaissant dans l'État des résultats sont justifiées. La ligne budgétaire sur les remboursements de cotisations a beaucoup diminué. Habituellement 700\$. Versus année passée

5.2 Adoption des rapports des exécutant-e-s et des bourses de subsistance

Les évaluateurs recommandent l'adoption des rapports des exécutant-e-s.

Proposition 4. ADBA propose :

« que soient adoptés l'État des résultats et les rapports des exécutant-e-s et que soient versées bourses des exécutant-e-s pour la période en cours ».

AEMDHUS appuie la proposition.

Proposition adoptée à l'unanimité
CAO-2015-07-15-4

5.3 Adoption du rapport de fin de mandat

Benham GOLZAN, ex-vice-président à la recherche et aux affaires académiques a soumis son rapport de fin de mandat. Les évaluateurs recommandent d'attendre au prochain CA parce que des passages doivent être réécrits. Deux possibilités sont envisagées : la première étant que les administratrices et administrateurs évaluent le rapport de fin de mandat au prochain CA, la seconde, étant de laisser cette tâche aux évaluateurs.

ADED veut savoir si ce dernier aura besoin de plus de temps que les semaines précédant le prochain CA.

On répond que cela dépendra de lui.

Guillaume RAYMOND dit avoir un problème avec le fait qu'un exécutant reçoive une bourse de fin de mandat s'il remet son rapport trois mois après la fin de son mandat.

6. PRÉSENTATION DU RECTORAT SUR LES FINO

Mme Jocelyne FAUCHER, secrétaire générale de l'UdeS, et M. Martin BUTEAU, recteur adjoint de l'UdeS, font une présentation sur la situation budgétaire de l'UdeS pour la période 2015-2016 et sur les frais institutionnels non obligatoires (FINO).

L'année financière de l'UdeS commence le 1^{er} mai. À l'automne, il manquait 22,5 millions de dollars pour faire face aux compressions budgétaires. L'UdeS a envisagé les mesures suivantes : réorganisation, conditions de travail du personnel (SEESUS, APAPUS, APCUS, SEESUS). Il restait 10 millions à trouver. Ils expliquent que le gros des mesures vise les facultés, parce que c'est là que se trouve l'argent.

La direction de l'Université a demandé aux facultés de lui présenter des mesures. Lors de l'adoption du budget, au mois d'avril dernier, il manquait 11,2 M\$. On a réussi en quelques mois à faire fondre de moitié l'effort budgétaire.

Le montant que l'UdeS doit aller chercher auprès du personnel est maintenant de moins de 8,7 M\$ et de 2,5 M\$ d'efforts non répartis. S'ajoute à la dernière compression du budget provincial estimée à 4,1 M\$ au lieu de 7 M\$. (Ce qu'on a estimé ici à l'université, ne fait pas partie des 11,2 M\$ qui manquent.)

M. BUTEAU et Mme FAUCHER font un résumé des compressions depuis l'annonce en juin dernier (on parle ici des vagues de compression 3,4 et 5 (les vagues 3 et 4 ayant précédé l'annonce)). Ils conviennent que l'exercice est imparfait, n'ayant jamais pensé en faire un bilan formel.

Il y a pour 25,6 M\$ de mesures : 16,9 M\$ récurrents (par exemple, la coupure d'un poste employé) et 8,9 M\$ non récurrentes (par exemple, le non remplacement d'une employée pendant un congé de maternité).

Répartis dans les secteurs d'activité de l'UdeS : enseignement (2113 (331 non récurrent, 1781 récurrent) = 8 %) : surtout réduction de charge de cours, recherche (645, 2 %) : perte bourse d'études, \$ auxiliaire de recherche, enseignement et recherche (5448 (2438 non récurrent, 3011 récurrent) = 21 %) : postes de professeurs (pas obligé de remplir poste vacant = 37 postes); réduction des collections de bibliothèque, administratif (11808 (3673 non récurrent, 8135 récurrent) = 46 %), revenus (5391 (1665 non récurrent, 3726 récurrent) = 21 %) : hausse d'effectifs étudiants aux cycles supérieurs dans certaines facultés; potentiel de développement au niveau de la formation continue, conciliations (410, 2 %).

M. BUTEAU et Mme FAUCHER poursuivent avec des données au niveau administratif.

19% touchent l'enseignement

4% recherche

13% enseignement/recherche (biblio)

52% administratif (commis aux finances, poste-cadres non remplacé, ou met fin à des contrats de cadre)

12% étudiants (résidences, etc.)

Il manque encore 11,2 M\$ et la compression du dernier budget est estimée aujourd'hui à 4,1 M\$ + 8,9M\$ de mesures non-récurrentes. Les attentes du CA de l'UdeS sont claires et elles sont répétées à chaque séance du conseil : on doit tendre à l'équilibre budgétaire en 2015-16.

On demande aux invités quelle serait la conséquence entraîne le fait de ne pas atteindre l'équilibre budgétaire.

M. BUTEAU et Mme FAUCHER répondent que cela aurait plusieurs conséquences, et que reporter le problème à plus tard ne servirait à rien, car tôt ou tard, il faudra faire face à la situation. Les règles du Ministère sont très claires : si l'Université n'est pas en équilibre, elle doit proposer un plan de redressement dans les mois suivants qui la fera revenir à l'équilibre budgétaire. La subvention de 23 M\$ sera retenue tant que l'UdeS n'aura pas déposé un redressement qui plaira au Ministère. Les deux membres de l'équipe de direction de l'UdeS donnent l'exemple de l'Université Bishop's et aussi de l'UdeM, qui sera en déficit pour cette année budgétaire.

Un membre du CA du REMDUS veut savoir comment le Ministère de l'éducation va se comporter avec l'UdeM.

Le recteur adjoint et la secrétaire générale répondent que la situation de l'UdeM n'est pas simple à comprendre, le dossier est en attente. .

Le porteur du dossier FINO est M. Alain WEBSTER, qui est en vacances actuellement. L'UdeS a toujours été très sobre dans l'application des FINO. Ainsi l'UdeS facture 656 \$ comparativement à la moyenne des universités québécoises, qui est de 874 \$. Et si l'UdeS se compare avec les universités à charte, l'écart est plus grand encore.

La secrétaire générale et le recteur adjoint expliquent que les frais institutionnels obligatoires (FIO) sont des frais qu'une université met en place en plus des frais de scolarité qu'elle perçoit pour couvrir certains frais (ils peuvent inclure plusieurs choses). Le gouvernement est arrivé avec des mesures pour figer la situation, parce que certaines universités se sont montrées créatives par le passé dans le type de frais qui doivent absolument être payés par les étudiants. Ce sont, par exemple, la contribution aux Services à la vie étudiante, les droits d'auteur, l'abonnement au Service du sport, le transport en commun. Tout ce qui apparaît sur la facture fait partie des FIO, sauf la contribution à la Fondation de l'UdeS et les cotisations étudiantes.

Les deux membres de l'équipe de direction décrivent le contexte général : le gouvernement a décidé qu'il ne laissait plus la pleine autonomie aux universités en ce qui concerne les FIO. Il les a figés et l'indexation est désormais la seule modification qui puisse leur être apportée. On augmente ainsi les iniquités : l'écart avec les universités qui ont abusé des FIO continue de se creuser. Le gouvernement ne semble pas pressé de rouvrir la discussion sur les FIO. On croyait qu'avec l'adoption du budget, il permettrait aux universités facturant des FIO en dessous de la moyenne de rejoindre cette moyenne, mais non. Le gouvernement a décidé de créer un groupe de travail. Ils soutiennent que pour faire face à cette réalité, l'UdeS ne peut pas procéder par la voie des FIO, à moins d'y aller par entente (comme ce fut le cas par exemple, en obtenant l'accord des associations étudiantes dans le dossier du transport en commun).

Le comité étudiant au CA a clairement dit qu'il n'avait pas le mandat d'accepter des FIO, et qu'il faudrait y aller par référendum. L'autre avenue est donc les frais institutionnels non obligatoire (FINO).

La direction de l'UdeS compte informer les étudiant-e-s de la situation budgétaire de l'université. Toutefois, ceux et celles qui ne veulent pas ou ne peuvent pas payer ces FINO pourront se retirer.

Il faut s'assurer que la procédure soit simple, bien expliquée et bien transmise. Les frais seront perçus uniformément en utilisant deux approches :

- 1) facturation en fonction de son nombre de crédits;
- 2) facturation en fonction de l'inscription trimestrielle.

Frais technologiques : les besoins technologiques sont majeurs et le financement du gouvernement n'est pas au rendez-vous. Ce seront des frais de 2,50 \$ par crédit.

Fonds d'initiative pour la communauté étudiante : un fonds pour maintenir la qualité du milieu d'études, soutenir les projets, promouvoir le développement durable, l'internationalisation des services, etc. Les frais seront de 15 \$ par trimestre et s'appliqueront à compter de l'automne. L'argent du fonds d'initiative sera redistribué. Les deux membres de la direction soulignent que ce fonds va éviter à l'UdeS d'en faire moins dans ces domaines. Ils vont aller chercher de l'aide des étudiant-e-s pour éviter d'avoir à payer d'avantage et pour stopper l'hémorragie.

Le retrait s'effectuera pour tous les étudiant-e-s en remplissant un formulaire électronique avant la date limite de paiement (par exemple, avant le 15 octobre pour le trimestre d'automne), à l'exception de celles et ceux en formation continue. Cette procédure devra être répétée à chaque trimestre d'inscription.

Si tous les étudiant-e-s de l'UdeS payaient ces FINO, la Direction estime que pour une année financière complète, cela pourrait représenter 2,3 M\$. Cette année donc, sans l'été, l'UdeS pense aller chercher 1,7 \$.

Ces frais ramènent l'UdeS à mi-chemin entre ses FINO actuels et la moyenne des universités. La Direction considère qu'elle est raisonnable parce qu'elle ne rejoint pas la moyenne, mais qu'elle va à mi-chemin.

Mme LAFLAMME et M. BUTEAU abordent le dossier de la collation des grades, qui fut examiné sous toutes ses coutures. Différents scénarios ont été envisagés. Le scénario appliqué actuellement reste le plus économique. Antérieurement, la remise des diplômes avait lieu au Centre culturel avec un taux de participation sous les 50 %. L'événement s'échelonnait sur quatre fins de semaine. La question suivante revenait sans cesse : fait-on ou non une collation des grades? Il a été décidé de conserver l'événement, de souligner la réussite par une cérémonie et gardant la formule actuelle. Dorénavant, il y aurait des tarifs pour les diplômés et des tarifs pour les invités pour diminuer le coût net. À chaque année, le coût net diminue, parce que des appels d'offres peuvent être faits sur plusieurs années et parce que le scénario est rôdé. Le taux de participation varie entre 58 % et 60 %, toutes facultés confondues et tous cycles confondus.

La position du REMDUS sur la collation des grades est la suivante : **que le REMDUS s'oppose au maintien de la collation des grades alors que l'Université fait face à des coupes budgétaires.**

Le REMDUS demande qu'il y ait un gel de la collation des grades, pour que l'argent alloué à l'événement soit réinvesti pour conserver des collections de bibliothèques, des postes, etc.

M. BUTEAU rappelle que l'administration actuelle de l'Université ne veut pas faire des économies apparentes, elle veut respecter ses valeurs, le développement durable et la collation des grades en font partie. Il donne l'exemple du chauffage au gaz naturel qui serait moins cher.

Départ de M. BUTEAU et Mme LAFLAMME.

Guillaume RAYMOND invite à ce que la discussion sur les FINO se fasse à huis clos.

Proposition 5. AGEMDEUS propose :

« que soit ouvert un huis clos dont Félix HENRI sera le gardien pendant 202 ans ».

RECSEP appuie la proposition.

Proposition adoptée à l'unanimité
CAO-2015-07-15-5

Huis clos

Fin du huis clos

Steve ST-PIERRE invite les membres du CA qui auraient des questions ou de suggestions à l'intention de M. BUTEAU, à les envoyer au vice-président aux affaires politiques et externes, Guillaume RAYMOND.

AEMDHUS veut connaître le délai pour savoir quand se tiennent les rencontres du Comité contre les compressions publiques (CCCP) et s'il est possible d'y participer par *skype*.

AGEMDEUS confirme qu'il est possible de participer par *skype* et ajoute qu'un courriel est envoyé pour planifier les deux semaines suivantes (*Doodle*).

RECSEP informe qu'il y a un groupe facebook Comité contre les compressions publiques et que tous les membres du CA sont les bienvenus.

7. UNITÉ DE TRAVAIL POUR L'IMPLANTATION DE LOGEMENT ÉTUDIANT (UTILE)

Annie-Shan Morin présente l'organisme UTILE, qui a réalisé une étude de marché sur le logement étudiant à Québec et à Montréal. UTILE est un organisme à but non lucratif (ONBL) formé de jeunes professionnels et

d'étudiants qui a pour mission de promouvoir, d'étudier et de développer le logement étudiant. L'organisme compte six employés ainsi que des stagiaires et des bénévoles.

L'organisme a réalisé une étude de marché avec les associations étudiantes et a rejoint 11 406 répondants (UQAM, CONCORDIA, MCGILL, Université LAVAL). On a constaté que la population étudiante paie plus cher pour des logements en moins bon état que la moyenne. Par exemple, sur le Plateau, les étudiants paient 81 % de plus que la moyenne. De plus, les étudiants québécois paient en moyenne mensuellement 495 \$, alors que les étudiants hors Québec déboursent 605 \$. D'autre part, les étudiants locaux paient moins cher que les étudiants internationaux ou que ceux d'ailleurs au Québec. L'étude a mis en évidence la désinformation sur le marché locatif.

La vocation d'UTILE est de développer le logement coopératif. L'ONBL a calqué le modèle de l'Estudiantine, le seul modèle québécois qui fonctionne.

Concordia Student Union (CSU) a versé près d'un million de dollars pour démarrer le projet qui sera livré en 2017.

Annie-Shan Morin affirme être présente à cette séance du CA du REMDUS pour donner de l'information. Elle mentionne l'existence du site internet L'appart.info (www.lappart.info), en ligne depuis le 28 février. Le site a été réalisé en partenariat avec l'arrondissement Ville-Marie, les associations étudiantes, le Forum jeunesse de l'île de Montréal et le Concordia Off-campus Housing and Job Bank (HOJO). L'objectif d'UTILE est d'aider les étudiants à améliorer leurs conditions de vie, à faire rayonner les différents quartiers et campus pour leurs atouts, à mieux intégrer, accueillir et retenir les étudiants étrangers.

Le site réalisé en trois langues – français, anglais et mandarin (à cause de HOJO) – inclut entre autres les sections suivantes :

- étapes pour se loger : liste des points à ne pas oublier pour faire un choix éclairé;
- recours : droits et obligations des locataires.

En chiffres, le site web c'est 50 000 visites uniques, 165 000 pages lues et 159 pays, majoritairement les États-Unis et la France. Le site internet est remis dans la trousse d'accueil des universités.

Annie-Shan Morin souligne que le projet a nécessité 6 100 heures de travail et l'implication de 24 personnes pour une valeur estimée à 600 000 \$. La phase d'expansion s'est orientée d'abord vers Montréal, mais UTILE fait du démarchage à Gatineau, Longueuil, Sherbrooke, Québec et visera ensuite Rimouski, Trois-Rivières, St-Jérôme, etc.

La représentante d'UTILE rapporte que la FEUS a accordé l'organisme, le 5 juin dernier, un montant pour la réalisation d'une carte interactive de la ville de Sherbrooke. La mairie de Sherbrooke a aussi été approchée pour qu'elle collabore à faire rayonner Sherbrooke sur la *map* étudiante. La carte permettra de voir les campus, les différents quartiers et tous leurs atouts, y compris la coopérative étudiante de logement l'Estudiantine.

Annie-Shan Morin mentionne que des ressources sont nécessaires pour mener à bien l'expansion, Elles englobent la rédaction, la traduction, la programmation, l'urbanisme, la photographie, l'illustration, la coordination et la diffusion. Pour faire un portrait global, UTILE a estimé à 80 000 \$ la valeur d'une carte interactive d'une ville comportant 15 quartiers (soit 50 000 \$ la première année et 30 000 \$ la seconde année).

Annie-Shan Morin s'est entretenue avec Guillaume RAYMOND au sujet de l'étude de marché, ce qui a permis de mettre en lumière plein d'éléments sur les étudiant-e-s. Elle souhaite maintenant que le REMDUS donne son aval à la réalisation d'une étude de marché en janvier et février 2016.

UTILE a divisé ses demandes financières de la façon suivante : la participation demandée à la FEUS s'élève à 14 000\$, celle demandée à la Ville de Sherbrooke, à 35 000\$ à la ville et celle demandée au REMDUS, à 7 000 \$. La Ville, tout comme le REMDUS, n'a pas encore décidé si elle accorderait le montant demandé. La FEUS a accepté de participer à UTILE à hauteur de 14 000 \$.

UTILE peut aussi faire une étude de marché de la situation du logement étudiant en Estrie. Cette étude pourrait être cofinancée par plusieurs associations étudiantes, le REMDUS financerait 7 000 \$.

ADBA demande, en ce qui concerne le financement sur deux ans, s'il ne serait pas envisageable de proposer à UTILE une participation de valeur non financière (*in kind*), par exemple, la publicité d'UTILE dans l'agenda étudiant du REMDUS... et que ce soit comptabilisé dans le financement.

La représentante d'UTILE répond que la FEUS va remettre une somme en argent, en plus de faire la promotion sur place, sur les babillards et à même base de données, etc.

ADBA fait remarquer qu'en raison des conditions financières qui prévalent dans les universités, les associations étudiantes auront à déboursier davantage de fonds... et toujours davantage.

ADED indique que le projet d'UTILE la rejoint beaucoup, peut-être parce qu'elle est une étudiante étrangère. Elle ignorait ce qu'était un 3 et demi en arrivant au Québec. Elle croit que la mission d'UTILE est super importante, et il lui semble qu'une association étudiante, c'est là pour porter des projets étudiants.

On rappelle que 85 % des étudiant-e-s à Sherbrooke viennent de l'extérieur.

AGEMDEUS se rappelle avoir rempli un sondage qui comportait des questions sur la salubrité, etc.

Le président de la séance précise qu'il s'agissait d'un sondage réalisé en mars 2014 pour le programme Réussir en santé.

RECSUS vérifie : UTILE demande 7 000 \$?

Annie-Shan Morin répond que c'est 7 000 \$ pour la carte interactive et 7 000 \$ pour le sondage cette année. Le coût du sondage, soit 7 000 \$ par association étudiante, a été fixé par pondération. Le sondage s'accompagne d'une analyse et d'un rapport.

RECSUS veut savoir si une association qui investit devient membre de la coop.

Annie-Shan Morin répond qu'UTILE n'est pas une coopérative qui redonne de l'argent, parce qu'on n'a rien à redonner, mais une entreprise spéciale.

RECSUS croit se rappeler que le REMDUS on avait donné 10 000 \$ COGO... Il lui semble qu'UTILE est plus utile que COGO.

ADBA demande qu'on soumette au CA tous les papiers qui prouvent l'existence légale d'UTILE et son statut d'OBNL. ADBA aimerait aussi avoir des précisions sur la façon de dépenser l'argent reçu, etc.

Steve ST-PIERRE souligne qu'une rencontre est prévue avec Bishop's au cours de la semaine suivante. Il évoque l'idée que le CE du REMDUS et celui de l'association de Bishop's coordonnent leurs efforts en CE pour ce qui concerne le projet UTILE. Il demande aux membres du CA si elles et ils sont d'accord pour qu'il discute avec UTILE et qu'il leur revienne ensuite avec des informations claires.

Guillaume RAYMOND affirme que les 7 000 \$ demandés représentent un gros montant, il faut évaluer. Pour avoir discuté avec les gens d'UTILE, il ressort que ce qu'ils veulent, c'est de la visibilité.

Steve ST-PIERRE demande au vice-président aux affaires externes si le projet est restreint à l'université, parce qu'il pourrait aussi profiter aux étudiant-e-s du cégep.

Guillaume RAYMOND répond qu'UTILE veut contacter l'AECS, mais c'est difficile l'été.

8. PRÉSENTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU COLLECTIF

Nora T. LAMONTAGNE, directrice du journal *Le Collectif*, participe à la séance afin de rétablir les liens de partenariat avec le REMDUS. Le journal étudiant existe depuis 38 ans. Son tirage est de 4 000 copies, 500 copies sont disponibles à Longueuil. Vingt éditions sont publiées par année, ce qui signifie des centaines d'articles. Plus de trente étudiants et étudiantes y collaborent. Nora T. ajoute que le journal est une tribune pour le REMDUS, la section Campus de faire connaître les activités et les événements organisés par le REMDUS. La rubrique *Tribune libre* permet aussi aux étudiant-e-s des 2^e et 3^e cycles de s'exprimer sur des sujets d'intérêt public.

Nora T. LAMONTAGNE fait un bref rappel de la situation en mai 2015, alors que le REMDUS a décidé de suspendre ses cotisations au *Collectif*, en déplorant les points suivants :

- manque de représentativité (point revu : Elena WALDISPUELH siège au CA du *Collectif* et aide à la refonte des règlements généraux);
- gestion de la distribution;
- absence d'un plan d'affaires et de grandes orientations.

Le journal s'est donné un nouveau conseil de rédaction depuis l'automne 2015 et ce fut l'occasion de passer le message et d'améliorer la représentativité du REMDUS. *Le Collectif* a aussi engagé un comptable externe et la planification stratégique et financière de la prochaine année a été faite. Une avance de 20 000 \$ a été obtenue de la FEUS afin de permettre la mise en place de projets pour la rentrée.

Une entente de représentation publicitaire a été signée avec l'agence 7/24 Marketing Inc. Le poste de la direction générale du journal deviendra à temps plein à partir d'août 2015. La directrice ajoute qu'ils ont procédé à une révision en profondeur des règlements généraux. Le nouveau site web sera en ligne en août 2015.

Nora T. LAMONTAGNE énumère les projets du journal pour l'année 2015-2016.

- Formation et meilleur encadrement des étudiant-e-s collaborant au journal, conformément au slogan du *Collectif* : *former et informer*.
- Tenir une série de conférences sur le campus, avec des journalistes connus.
- Publier des éditions spéciales ponctuelles (par exemple, un cahier de la rentrée).
- Créer un poste de rédaction web.
- Effectuer des reportages vidéo et photo.
- Rétablir la bourse *Collectif mondial* (articles d'étudiant-e-s partis à l'étranger pour couvrir des sujets d'intérêt pour les étudiant-e-s de l'UdeS).

La directrice du *Collectif* fait un résumé des prévisions budgétaires du journal. Les augmentations les plus importantes se situent au niveau des salaires. Les étudiant-e-s collaborant au journal seraient payés 100 \$ par semaine. Le budget alloué à la représentation et à la formation serait augmenté et on conserverait une marge de sécurité. Ces prévisions budgétaires prennent en compte une contribution du REMDUS à la hauteur de 6 000 \$, le montant avancé avant mai 2015. La directrice souligne qu'actuellement, deux chefs de pupitre sont des étudiants du REMDUS.

Nora T. LAMONTAGNE demande le rétablissement de la cotisation de 2 000 \$ par session, puisque l'équipe du journal considère avoir régulé la situation depuis mai 2015. *Le Collectif s'engage* à 1) couvrir les activités du REMDUS, lorsque possible; 2) distribuer chaque numéro du journal au campus de Longueuil; 3) engager un étudiant au campus de Longueuil pour faire distribution des copies; 4) couvrir les campus délocalisés et réserver 1/8 de page au REMDUS.

ADBA dit avoir constaté, en regardant la présentation du *Collectif* et le *pro forma* des états financiers, que le journal a une augmentation de 20 000 \$-25 000 \$ des coûts d'impression. Il se demande si c'est parce que le journal est revenu à l'impression couleur.

Nora T. LAMONTAGNE répond que ce chiffre correspond à l'addition des chiffres sur le graphique.

ADBA observe que *Le Collectif* a beaucoup de beaux projets, mais il aimerait voir les changements avant que le REMDUS fasse des versements.

Guillaume RAYMOND suggère de poursuivre la période de questions avant de faire des propositions.

Elena affirme avoir fait beaucoup d'efforts pour rétablir le lien avec *Le Collectif*. Elle croit que la présentation faite par la directrice est très bien. Elle souhaite que le REMDUS soit moins paternalisant à l'égard du *Collectif*.

RECSUS demande, étant donné que le lien entre le journal et les étudiant-e-s qui y collaborent a changé, si le *Collectif* pourrait demander à ces étudiant-e-s d'être plus présent-e-s lors des événements.

Norah T. LAMONTAGNE répond que le journal cherche à impliquer le plus de gens possible. Une présence sera assurée 35 heures par semaine. Les gens pourront se présenter pour dire qu'ils souhaitent écrire.

RECSUS souhaite revenir sur la *formation* : pour avoir lu les articles d'information... il a constaté qu'il y avait beaucoup d'« opinion ». Il demande si la formation donnée assure une plus grande « objectivité ».

La directrice du journal répond que le journal vise l'impartialité. Celle-ci est rarement atteinte, voire jamais. Elle ajoute qu'un guide de formation sera distribué.

RECSEP demande si Mme LAMONTAGNE peut en dire plus sur le rôle et les responsabilités de la direction générale et quel est le profil recherché pour occuper ce poste.

Norah T. LAMONTAGNE répond que la direction générale est chargée de la gestion de la distribution, de la rédaction, des relations avec les partenaires, de la gestion en général, etc. La tâche de la direction générale du journal ressemble à celle de la direction générale de CFAK. Le profil qui est recherché, c'est celui d'une personne qui a déjà travaillé dans des OBNL, en gestion, et qui a une expérience avec les bénévoles étudiants.

ADED veut savoir combien de personnes sont salariées et qui sont-elles?

Norah T. LAMONTAGNE répond que ce sont l'infographe, les deux distributeurs, les chefs de pupitre et la directrice générale.

Steve ST-PIERRE fait remarquer qu'en temps normal, on s'organise en CA sans générer de coûts externes pour notre graphisme.

Départ de Mme Norah T. LAMONTAGNE

ADBA fait observer, qu'en petits caractères, en bas, il est indiqué que la date du début de l'entente est le 1^{er} janvier 2015. Est-ce que les 1/8 de pages du REMDUS sont rétrospectifs?

La vice-présidente à l'information répond qu'il s'agit d'une erreur.

Guillaume RAYMOND invite les membres du CA à donner une direction, parce que la vice-présidente à l'information a beaucoup de dossiers à traiter en plus d'avoir à négocier avec *Le Collectif*.

Elena WALDISPUEHL précise que dans la refonte des règlements généraux, il été envisagé que le REMDUS ne soit plus membre. Le compromis auquel on est arrivé, c'était que le REMDUS serait membre non votant. Elle soutient ne pas être particulièrement à l'aise avec l'entente, mais elle croit important que le REMDUS soit présent au *Collectif*.

ADBA affirme que si en plus le REMDUS n'a plus de représentativité... Tout ça est à revoir.

Jean-Sébastien GAGNÉ-BISSON souligne que le journal *Le Collectif* parle peu de Longueuil, que les étudiants des 2^e et 3^e cycles y sont peu représentés. *Le Collectif* place des copies du journal à Longueuil qui restent dans les présentoirs. .

Steve ST-PIERRE indique qu'il y a eu des efforts de la part du journal étudiant. Son principal souci est que les étudiant-e-s du REMDUS soient représentés. À moins qu'il y ait des étudiant-e-s des cycles supérieurs qui s'impliquent, il reste qu'à long terme, il n'y a pas de structure pour assurer que des articles couvrent les activités des 2^e et 3^e cycles.

Sarah B. LAMARCHE rappelle que lorsque REMDUS a mis un terme à son financement, il fait parvenir une lettre au *Collectif*. Elle croit qu'il faudrait peut-être donner une chance au journal, avec certaines balises, si on a l'impression que le journal a écouté ce que le REMDUS avait à dire.

ADBA suggère de verser un montant et de voir au bout d'un semestre comment les choses évoluent.

Guillaume RAYMOND souligne que le journal a fait un GROS travail, mais ils ont quand même eu comme réaction d'enlever au REMDUS son droit de vote dans leurs règlements généraux.

Elena WALDISPUEHL apporte une précision importante sur le Lac à l'épaule de la refonte des règlements généraux du *Collectif*. Au début, les gens du *Collectif* ne voulaient pas le représentant du REMDUS soit invité à leur CA. Elena WALDISPUEHL recommande qu'on laisse le temps à la nouvelle directrice générale d'appliquer les changements.

ADBA dit qu'il envisagerait de lui laisser une session.

La discussion se poursuit sur l'espace alloué au REMDUS dans les pages du journal étudiant.

Proposition 6. RECSEP propose :

« que le REMDUS s'engage à contribuer au journal *Le Collectif* à la hauteur d'un montant de deux mille dollars (2 000 \$) pour la session Automne 2015; à la condition, en plus des clauses au contrat, que sa visibilité soit augmentée – c'est-à-dire 1/2 page de publicité, cumulable, par édition– et que le droit de vote du REMDUS à l'AG et la représentation au CA du Collectif soient assurés ».

G3 appuie la proposition.

ADBA favorise ¼ de page.

AGEMDEUS fait observer que si le *Collectif* respecte son discours d'inclusion et de représentation de tous les étudiant-e-s, il doit considérer que le REMDUS, c'est la moitié de la FEUS.

Steve ST-PIERRE rappelle qu'avant les discussions qui ont été entamées, la contribution du REMDUS était de 1 000 \$ par session.

Elena WALDISPUEHL précise qu'avant l'assemblée générale où la FEUS a voté une hausse des cotisations que la FEUS prélève pour *Le Collectif*, les gens du journal avaient demandé au REMDUS de doubler son financement.

ADED se demande ce que cela change pour le Collectif si le REMDUS n'est plus là.

Elena WALDISPUEHL répond que financièrement et idéologiquement, ça ne change rien.

ADBA soutient que le journal n'est plus une revue-école, mais une entreprise de presse, comme en témoigne son budget.

AGEMDEUS résume, honnêtement, si on demandait 0,50 \$ par étudiant, cela donnerait 3 500 \$ et la question serait réglée.

Quelqu'un souligne que pour le journal étudiant, la valeur symbolique du REMDUS tient au fait que *Le Collectif* n'est pas alors simplement un journal des étudiant-e-s du 1^{er} cycle de l'UdeS.

Elena WALDISPUEHL indique que dans l'esprit de l'équipe du journal, ainsi que dans ses règlements généraux, le respect de tous les membres, y compris les membres non-votants, est mis de l'avant. Le REMDUS et *Le Collectif* peuvent être des partenaires non financiers.

Guillaume RAYMOND insiste pour qu'il soit clairement indiqué, sur la facture étudiante, que la cotisation est pour le journal *Le Collectif*.

Jean-Sébastien GAGNÉ-BISSON suggère d'ajouter « entériner à l'AG » à la proposition, parce que le REMDUS tiendra une assemblée générale en septembre.

Le président de la séance indique qu'il faudrait faire un avis déposé à l'AG pour cotisation.

Les membres du CA passent au vote sur la proposition 6.

Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 1

Proposition adoptée à l'unanimité
CAO-2015-07-15-6

ADED fait remarquer que l'AG de septembre n'apparaît pas sur le calendrier des instances sur Google Drive.
On lui répond que la date est à préciser.

Le président de la séance suggère de s'inspirer du modèle de la FEUS : une cotisation par étudiant plutôt qu'un montant décidé par le CA du REMDUS.

Proposition 7. ADED propose :

« que lors de la prochaine AG de septembre 2015, il y ait un point cotisation au Collectif à l'ordre du jour ».

RECSEP appuie la proposition.

Un membre du CE souligne qu'un comité du CE a été créé pour se pencher sur les hausses des cotisations. La question pourra y être discutée et les membres du CA seront invités à prendre part à cette discussion.

Proposition adoptée à l'unanimité
CAO-2015-07-15-7

9. VILLE NOURRICIÈRE

Point caduc.

10. REPRÉSENTANT DU REMDUS AU CA

Guillaume RAYMOND rapporte que la représentante du REMDUS au CA de l'UdeS a été contactée afin qu'elle puisse venir faire une présentation sur ce qui se passe dans cette instance. Elle n'est pas disponible.

Le REMDUS a donc invité Marc-Olivier LESSARD, représentant de la FEUS au CA de l'Université à faire une présentation. Marc-Olivier LESSARD apporte des précisions en ce qui concerne les huis clos du CA de l'UdeS. Quant aux procès-verbaux, une fois adoptés, ils sont disponibles sur le site web de l'université. Ces procès-verbaux sont toutefois très brefs pour des raisons de sécurité.

Le CA de l'UdeS fait grandement confiance à ses comités. La totalité des documents sont remis à l'avance. Tous les membres des comités sont membres du CA. Les plus longues discussions ont porté sur le budget et sur l'AÉFATER.

Marc-Olivier LESSARD rapporte que dans les derniers mois, les affaires budgétaires ont pris énormément d'importance. Il siège au CA depuis un an : ce mandat n'est pas facile. Il affirme être arrivé en poste rempli de bonnes intentions. La situation actuelle du rectorat n'est pas facile non plus. Si l'UdeS n'atteint pas l'équilibre budgétaire, le gouvernement décidera à lui seul des coupures à effectuer. Le représentant de la FEUS au CA de l'UdeS dit s'être élevé contre le projet visant la FaTER. L'UdeS veut l'abolition du 1^{er} cycle. Il ne reste au deuxième cycle que les études sur le religieux contemporain, les soins spirituels, ainsi qu'un autre diplôme. Un projet sur la table envisagerait une propédeutique pour commencer un programme de 2^e cycle.

RECSUS informe que l'information sur la FaTER et l'AÉFaTER a déjà été communiquée. Il veut savoir toutefois, puisque des recommandations ont été faites à propos de la structure du nouveau Centre, si le CA a reçu ces recommandations et si les modifications ont été faites.

Marc-Olivier LESSARD répond que le plan a été adopté tel quel, mais certaines propositions ont été retenues et les membres du CA s'y intéressent.

Le représentant de la FEUS affirme avoir soulevé à plusieurs reprises que l'UdeS devait sortir sur la place publique, s'imposer et affirmer que ce qui se passe actuellement n'a pas de sens. La réponse qu'il obtient est qu'ils ne peuvent agir ainsi, que c'est la main qui les nourrit. Le CA s'entend sur une vision positive de l'éducation. Il est bâillonné par les médias... ils ne sont pas intéressés. Les communiqués de presse ne sont pas publiés, sauf lorsqu'il a été question de la FaTER. .

Guillaume RAYMOND souligne que le Comité contre les compressions publiques (CCCP) a une vision sur trois qui est la même que celle du CA.

11. PRÉSENTATION DES POSTDOCS

Kevin BOUCHARD, postdoctorant à la Faculté des sciences, présente le dossier. Il est envisagé de constituer un comité regroupant les postdoctorant-e-s de l'Université de Sherbrooke. Il y a actuellement 170 postdoctorant-e-s à l'UdeS, c'est un chiffre qui varie énormément. La plupart sont inscrits à la Faculté de génie, à la Faculté des sciences et à la Faculté de médecine. Ils ont le statut d'étudiant (ce qui a failli changer cette année). Un processus de syndicalisation a été annulé en 2014. Un grand nombre sont des étudiant-e-s internationaux qui travaillent souvent de la maison. Ils éprouvent le besoin de communiquer entre eux et d'être représentés à l'UdeS.

Il n'est pas possible, selon la loi d'avoir une association de postdocs, mais au REMDUS, il y aurait une possibilité de former un comité.

Le groupe de postdoctorant-e-s a identifié des besoins majeurs :

- avoir une liste de tous les postdoctorant-e-s, par exemple, une liste d'adresses courriel;
- communiquer directement avec les instances de l'Université (une représentation légitime);
- accueillir les nouveaux postdoctorant-e-s, parce que leur profil est très différent (souvent, ils sont en attente de trouver un poste ou recherchent une meilleure formation pour devenir professeur-chercheur);
- dialoguer avec l'Université pour clarifier ce que sont les postdocs.

Kevin BOUCHARD explique que les professeurs embauchent souvent des postdoctorant-e-s comme assistant-e de recherche (ce qui explique qu'ils sont considérés comme des travailleurs.. ou plus proche). S'il ou elle est étudiant-

e, il faut assurer sa formation comme chercheur. Il existe donc deux profils : postdoctorant-e étudiant-e et postdoctorant-e employé-e.

AGEMDEUS fait remarquer que le peu de postdocs qu'il y avait à la Faculté d'éducation étaient des employés. Il n'y avait aucun lien avec un enseignement quelconque.

On répond qu'effectivement, certain-e-s doctorant-e-s ont pour objectif de travailler, mais plusieurs cherchent plutôt à parfaire leur formation en recherche.

RECSEP résume : ainsi, la majorité des postdocs sont boursiers, ils et elles sont membres du REMDUS, ont des frais de scolarité et ont une carte étudiante?

Le représentant du groupe confirme. Au point de vue fiscal, les postdoctorant-e-s sont considéré-e-s comme des employés au palier fédéral.

Kevin BOUCHARD expose les propositions du groupe :

- assurer la souveraineté du comité sur les décisions portant exclusivement sur les postdocs;
- élaborer une charte du comité (officieuse/officiel), par exemple, pour éviter qu'un seul profil de postdoctorant soit représenté;
- s'assurer de la légitimité des actions du comité;
- guider les postdoctorant-e-s ayant des difficultés.

RECSUS soutient que le dossier ne sera pas réglé lors de la séance en cours. Il faudra tenir une réunion du un comité de gouvernance du REMDUS. Pour les besoins qui ont été présentés... légalement, la souveraineté des décisions d'un comité de postdocs ne peut être accordée puisque ce serait un comité du CA. L'assemblée générale pourrait briser vos plans. Au niveau de la loi, les postdoctorants sont déjà représentés au sein de leur association facultaire, et ils ne peuvent donc former une nouvelle association. Toutefois, les postdocs peuvent travailler avec les exécutant-e-s de leur association facultaire. Les postdocs ont besoin d'un organe de concertation plus étendu, ce qui exige que le REMDUS revoie ses règlements. Il serait possible, par exemple, d'ajouter un siège au CA pour les postdocs. Pour les sièges aux instances de l'Université, il faut revoir la constitution des comités, compte tenu que les postdocs sont inclus dans le REMDUS. Le comité répondrait du CA (le taux d'activités du comité serait cyclique, avec rapport annuel).

Le représentant du groupe dit qu'ils envisageaient un sous-comité composé de 4 ou 5 représentants, des diverses facultés, ayant reçu un mandat d'un an. Le comité aurait fonctionné par voie référendaire, par internet, étant donné que plusieurs ne sont pas sur le campus principal.

Jean-Sébastien GAGNÉ-BISSON aimerait connaître la situation des postdocs de Longueuil.

Le président de la séance mentionne qu'il faut voir avec l'Université pour obtenir l'information.

Guillaume RAYMOND résume ce que cela ne peut être : les postdocs ne peuvent être une association au sein du REMDUS. Si le groupe souhaite être une association de postdocs, vous devez convaincre les associations présentes autour de la table, pour que les postdocs qui en sont membres cessent de cotiser. Mais encore là, les postdocs n'auraient qu'un siège au CA du REMDUS.

Proposition 8. RECSUS propose :

« qu'un comité soit formé pour se pencher sur une meilleure représentation des postdocs au sein du REMDUS ».

G3 appuie la proposition.

Sarah B. LAMARCHE affirme, pour avoir fait partie du comité de consultation qui a précédé cette présentation qu'on ne sait rien sur les postdocs et qu'une table de concertation est donc nécessaire. Quant au fait que,

légalement, ils ne peuvent avoir la souveraineté de leurs décisions, il est clair que s'ils recommandent des propositions au CA, les administrateurs et administratrices ne leur mettront pas des bâtons dans les roues. Elle demande l'accord des membres du CA pour travailler dans ce sens avec les postdocs.

Proposition adoptée à l'unanimité
CAO-2015-07-15-8

12. CAVALE (REVUE D'ARTS ET LITTÉRATURES DE L'UDES)

Sarah B. LAMARCHE présente Charlotte COMTOIS, qui vient présenter un projet appelé *Cavale*, une revue des arts et de la littérature de l'UdeS, puisque la revue *Jet d'encre* a cessé d'exister. Depuis le printemps dernier, il y a eu des publications régulières qui ne correspondent pas à un appel de projets. On souhaiterait publier une édition papier cet automne : 50 soumissions pour le thème « fuite » ont été reçues.

Charlotte COMTOIS croit que le REMDUS devrait financer la revue pour les raisons suivantes :

- créer un lien entre les étudiant-e-s des trois cycles d'étude;
- participer au rayonnement du campus et des travaux étudiants;
- donner l'occasion aux étudiant-e-s d'acquérir de l'expérience en édition et en révision de texte.

Les frais d'hébergement du site web sont de 106 \$. Pour ce qui est des revenus, l'équipe de *Cavale* compte demander le soutien financier des associations suivantes : AGEMDELCUS, AGEFLESH, Réal, REMDUS. Elle compte aussi vendre les exemplaires à un prix symbolique, pour que tous les étudiant-e-s puissent avoir accès à la revue. Les prévisions budgétaires ne sont pas incluses dans la présentation, toutefois, tous les fonds résultant de la vente serait réinvestis dans l'édition suivante. *Cavale* offrirait une visibilité au REMDUS en contrepartie de son appui financier.

RECSUS veut savoir pourquoi la revue numérique a choisi un hébergement externe plutôt que celui de l'UdeS, qui coûterait moins cher.

Charlotte COMTOIS répond que c'était parce que le modèle qu'ils voulaient utiliser requérait un autre type d'hébergement.

RECSUS veut savoir combien d'étudiant-e-s des 2^e ou 3^e cycles siègent au comité de la revue.

Charlotte COMTOIS répond qu'il y en a huit.

Proposition 9. RECSUS propose :

« que le REMDUS accorde sept cent cinquante dollars (750 \$) en subvention à la revue *Cavale* ».

RECMUS appuie la proposition.

Elena WALDISPUEHL remarque qu'à l'ère numérique, on peut s'interroger sur le bien-fondé d'imprimer ou non la revue.

Charlotte COMTOIS répond que la publication par e-book n'est pas exclue. Ce sera fait si *Cavale* n'a pas suffisamment d'argent pour faire une publication papier. Le processus d'édition d'un livre-objet apporte une grande satisfaction : il y a tout le processus d'édition, le choix du papier, la mise en page. .

Elena WALDISPUEHL veut savoir si le comité prévoit faire deux publications par année au minimum pour être admissible aux subventions du FQRSC-CRSH. Elle invite à penser à la politique de développement durable... pour avoir accès à d'autres subventions, du genre une édition spéciale papier par année.

Charlotte COMTOIS dit qu'il est dans les plans du comité de faire des demandes de subvention, mais comme aucune édition n'a encore été publiée, il est difficile de monter un dossier béton.

RECSEP comprend que le but est que le 1^{er} numéro finance le 2^e, que le 2^e finance le 3^e et etc.

Charlotte COMTOIS répond qu'elle ne dirait pas que c'est le but, car le comité aimerait même avoir plus d'argent. Tout l'argent sera utilisé pour la production du prochain numéro.

Proposition adoptée à l'unanimité
CAO-2015-07-15-9

AGEMDEUS suggère que le comité demande au *Collectif* de participer à l'édition spéciale.

13. APPUI À LA LETTRE TRI-COUNCIL

Guillaume RAYMOND indique aux membres du CA que ladite lettre se trouve dans les documents en annexe. Ils veulent amener la question dans le débat de la campagne électorale fédérale cet automne. C'est ce que la FAÉCUM lui a rapporté. Le CE recommande de signer la lettre.

Proposition 10. G3 propose :

« que le REMDUS signe la lettre ouverte sur le financement des organismes subventionnaires fédéraux de la recherche ».

RECSUS appuie la proposition.

RECSEP mentionne qu'il s'agit d'une très bonne lettre ouverte.

Proposition adoptée à l'unanimité
CAO-2015-07-15-10

14. CONSULTATION GÉNÉRALE : RÈGLEMENT DES ÉTUDES

Elena WALDISPUEHL dit qu'il s'agit d'un long processus et qu'elle veut être sûre de ne pas manquer des points importants. Elle a exposé ce problème aux membres du CE et deux d'entre eux se sont offerts pour l'épauler. Elle ajoute qu'il reste des sièges à combler à ce comité, s'il y a des intéressé-e-s. Il faut remettre les commentaires d'ici octobre.

RECSUS rapporte que Lise GRENIER, la responsable des SVE et lui, comme président du Conseil de la vie étudiante, ont lu le document en entier et fait des commentaires, et ont noté les articles les plus pertinents. RECSUS suggère de faire parvenir le document au complet à toutes les associations, en soulignant les articles pour lesquels on souhaite obtenir un retour d'information. Par exemple, on trouve ce *scoop* dans le document : le jury de mémoire et de thèse compterait plus de membres.

15. PROJET POUR LE MOUVEMENT ÉTUDIANT (PPME)

Guillaume RAYMOND rapporte que le chantier du PPME a eu lieu à Sherbrooke. Il dit n'avoir pas eu le temps la semaine précédente d'écrire son compte-rendu. Il a rédigé son rapport au cours des derniers jours, en effectuant un croisement des cahiers de position. Il y a certaines positions politiques sur lesquelles le REMDUS n'avait pas pris position. Elles seront soumises aux membres du CA et pourront être entérinées à la séance du mois d'août.

Le prochain chantier aura lieu à Longueuil. Il portera sur les règlements généraux du PPME. Il invite les membres du CA qui voudraient participer à la rédaction de ces règlements à se joindre à lui.

AGEMDEUS veut savoir qui fait partie du PPME.

Guillaume RAYMOND répond que ce sont les dix associations qui ont signé le contrat : FEUS, CADEUL, FAÉCUM, AEP, AECSP, AEETS, AEESG, AGE-UQAT, PGSS, REMDUS sont légalement redevables au PPME. Il y a trois associations qui non pas mis d'argent ; PGSS, AEETS, FEUS. La procédure de vote n'est pas la même que celle du droit de parole.

16. CAMP DE FORMATION POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Guillaume RAYMOND explique que certaines associations d'autres universités donnent des formations sur les conseils d'administration. Il aimerait savoir si les administratrices et administrateurs souhaiteraient qu'un pareil camp de formation soit organisé par le REMDUS.

Guillaume propose en exemple une liste d'ateliers offerts à la FAEÉCUM :

- droits et devoirs des membres du conseil d'administration;
- affaires académiques et organisation d'événements;
- communication au sein d'une association étudiante;
- gestion du budget d'un association étudiante;
- etc.

Guillaume RAYMOND veut avoir l'avis des membres du CA : souhaite-t-ils organiser quelque chose du genre, et si c'est le cas, préfèrent-ils que ce soit en septembre ou en octobre?

ADED trouve l'idée intéressante et opterait pour octobre, mais aimerait avoir plus de détails sur le cadre financier. I

RECSEP favorise le mois d'octobre et pense qu'on devrait recommander à chaque association d'assurer un minimum de trois exécutants.

Guillaume RAYMOND retient le mois d'octobre et ajoute qu'on verra par la suite pour le cadre financier.

Steve ST-PIERRE croit que pour des raisons d'efficacité, il n'est peut-être pas recommandé que tous les gens viennent. Il serait bien cependant de faire ensuite le tour des différentes associations pour faire le suivi, voir comment s'effectue l'implantation des acquis. Il invite les associations à faire parvenir au conseil exécutif leurs besoins en termes de formation ciblée.

Elena WALDISPUEHL souligne que souvent, le message ne se transmet pas entre exécutant-e-s d'une même association. Chaque association a la responsabilité d'assurer le suivi.

AGEMDEUS veut savoir si on pense à des formations d'une journée complète. Il verrait plutôt des formations par périodes et par thèmes.

Guillaume RAYMOND donne l'exemple du Comité contre les compressions publiques. Les membres du CA n'ont pas voulu l'abolir, parce qu'ils et elles voulaient s'y impliquer, mais personne n'est venu aux réunions. On peut envisager de faire les différentes formations les jours où il y a une activité spéciale, pour avoir plus de participation.

Steve ST-PIERRE dit que passer six heures CA c'est épuisant et que par conséquent, il croit que ce serait pertinent d'y aller par modules.

AGEMDEUS suggère que chaque association donne un montant déterminé pour avoir la formation. Ce serait intéressant que ce soit les associations qui donnent au REMDUS et non l'inverse.

RECSUS dit avoir été approché pour donner une formation. L'idée qu'elle ait lieu à Jouvence ou Val Estrie lui semble bonne. Il croit qu'une formation d'un après-midi et d'une soirée suffirait pour une première expérience.

Proposition 11. RECSUS propose :

« que le CE commence à organiser une journée de formation au début octobre et qu'il se penche sur les scénarios de financement possibles pour l'événement ».

ADED appuie la proposition.

Proposition adoptée à l'unanimité
CAO-2015-07-15-11

17. CALENDRIER DES INSTANCES

RECSUS veut savoir qui détermine les dates.

Chaabane Calv Gneskoum GUEBRE répond qu'il a regardé les calendriers précédents avec l'agente administrative et qu'ils ont retenu des dates.

RECSUS demande pourquoi les séances n'ont pas lieu la même journée de la semaine.

Elena WALDISPUEHL répond que c'est pour permettre aux personnes qui ont des cours certains soirs de la session de pouvoir être présents au CA.

RECSEP fait remarquer qu'entre les séances de février et de mars il y a trois semaines, alors qu'entre janvier et février il y en a cinq. Elle suggère de décaler pour que ce soit quatre semaines entre chacune des séances.

Steve ST-PIERRE répond que les dates peuvent être modifiées.

Proposition 12. RECSUS propose :

« que soit adopté le calendrier des instances 2015-2016 en modifiant la date du 17 décembre pour celle du 10 décembre et la date du 24 février pour celle du 17 février, et en ajoutant le mardi 22 septembre 2015 comme date de l'AGE ».

ADED appuie la proposition.

Proposition adoptée à l'unanimité
CAO-2015-07-15-12

18. COMITÉ DU BUDGET

Chaabane Calv Gneskoum GUEBRE annonce que le budget est en préparation. On doit former un comité pour le mettre en place.

RECSUS et RECSEP proposent de faire partie du comité.

RECSEP veut savoir à quelle fréquence se tiendront les réunions.

RECSUS répond qu'il y aura une seule rencontre

ADED veut connaître le rôle que remplira le comité.

Chaabane Calv G. GUEBRE répond que le comité rédigera le budget et le budget explicatif, se penchera sur vérifiera les postes budgétaires.

ADED demande si c'est le comité budget qui décide d'une nouvelle attrition, d'un nouveau poste budgétaire?

Chaabane Calv G. GUEBRE répond affirmativement et c'est adopté en CA par la suite.

Guillaume RAYMOND demande s'il y a une façon de pré-rédiger le budget, pour ne pas que tout soit à faire autour de la table.

AGEMDEUS informe qu'il sera présent si c'est possible.

G3 et ADED proposent de faire partie du comité budget.

19. POSTES À COMBLER DANS LES INSTANCES UNIVERSITAIRES ET LES ORGANISMES PARTENAIRES

Conseil des études, Comité du conseil des études, CU et TOPARE

Chaabane Calv G. GUEBRE explique qu'il a envoyé un courriel aux représentant-e-s aux comités et aux instances universitaires. Un certain nombre n'ont pas répondu, ce qui fait présumer qu'ils et elles ne siègent plus.

RECSUS croit qu'un siège alloué au REMDUS est vacant au Conseil de la vie étudiante.

Guillaume RAYMOND croit que le REMDUS est la seule association où les vice-président-e-s aux affaires académiques ne siègent à aucun comité relié à ses tâches. Il proposerait que la vice-présidente à la recherche et aux affaires académiques du REMDUS siège au Comité du conseil des études, au Conseil universitaire et à la TOPARE.

RECSUS fait valoir que pour que cette dernière siège de facto au Conseil des études et au Conseil universitaire, comme il s'agit d'un mandat de deux ans, elle doit être désignée à titre personnel.

Sarah B. LAMARCHE indique que ces postes l'intéressent, cela l'aide dans ses tâches d'exécutante.

Proposition 13. RECSEP propose :

« que par souci de circulation de l'information et d'une représentativité de qualité, il est recommandé que Sarah B. LAMARCHE siège au Conseil des études – de facto au Conseil universitaire-, au Comité du conseil des études et à la TOPARE ».

AGEMDEUS appuie la proposition.

ADED se demande si c'est pour la personne ou pour le poste à l'exécutif que l'on désigne quelqu'un.

RECSUS répond que c'est la personne qui est désignée pour deux ans.

Proposition adoptée à l'unanimité
CAO-2015-07-15-13

Estudiantine, Coopérative de solidarité en habitation

Proposition 14. AGEMDEUS propose :

« que Guillaume RAYMOND soit désigné comme représentant du REMDUS au comité de l'Estudiantine ».

ADED appuie la proposition.

Guillaume RAYMOND accepte.

Proposition adoptée à l'unanimité
CAO-2015-07-15-14

Chaabane Calv G. GUEBRE mentionne, en rapport avec le comité de la bibliothèque de droit, que Nicholas THIFFAULT était représentant et qu'il voudrait siéger jusqu'en janvier 2016.

Proposition 15. RECSUS propose :

« que soient ouverts tous les autres comités dont le poste est vacant, ou qui n'ont pas donné de réponse au courriel, ainsi que le poste au Conseil de la vie étudiante ».

G3 appuie la proposition.

Proposition adoptée à l'unanimité
CAO-2015-07-15-15

20. PARC INFORMATIQUE

Chaabane Calv G. GUEBRE s'adresse aux membres du CA pour faire part d'une demande pour le parc informatique. Le matériel est désuet, donc il est envisagé d'acheter des *laptops* que les exécutant-e-s pourraient racheter. Et aussi, de faire l'achat d'un ordinateur de bureau plus performant et d'une caméra pour permettre une meilleure communication avec les exécutant-e-s. Pour les deux *laptops* et l'ordinateur de bureau, le montant de l'achat serait de 2 000 \$. Le secrétaire général dit qu'il est question aussi d'acheter la suite Adobe, etc. Pour l'achat global, il faudrait mettre approximativement 3 500 \$.

AGEMDEUS fait remarquer que lorsqu'il était à l'AGEFEUS, il avait pu faire tous ces achats pour 1 700 \$. Les licences des logiciels peuvent être obtenues auprès de l'Université.

Chaabane Calv G. GUEBRE dit avoir fait des soumissions auprès de *Best Buy*.

RECSUS dit qu'il aurait été pertinent de soumettre deux ou trois modèles pour que les membres du CA puissent regarder en fonction des prix.

Proposition 16. AGEMDEUS propose :

« qu'au prochain CA, le secrétaire général amène des soumissions d'achat de matériel informatique, dont une de la COOP de l'UdeS, et qu'un montant soit accordé en fonction de ces soumissions ».

RECSUS appuie la proposition.

Proposition adoptée à l'unanimité
CE-2015-07-15-16

21. TOUR DE TABLE DES ASSOCIATIONS (VARIA)

RECSEP n'a rien à mentionner.

RECSUS a organisé un 5 à 8 avec G3. Il compte essayer de refaire ça. Le prochain 5 à 8 aura lieu le 29 juillet : au menu, blé d'Inde et hotdogs.

Elena remercie le présidium. Elle se demande s'il y a possibilité de bonus.

La VP académique fera un gros chèque en chloroplaste.

Le Président dit qu'il repart en vacances.

Le secrétaire général travaille sur le budget, il fera un *Doodle* pour le comité budget.

Le VP interne planifie pour bientôt un tournoi de volleyball et activité sociale avec G3. L'activité est prévue le 20 août. Il travaille à préparer la rentrée, prend contact avec les *bands*.

Le VP DD dit que pour l'instant, il s'occupe principalement du projet Recto-verso. Sinon, il fait le suivi des dossiers classiques, de différents comités et des paniers bios. Il a préparé un compte-rendu dont il discutera avec le vice-recteur au développement durable.

Le VP campus délocalisés planifie la rentrée et le prochain chantier du PPME, parce que ce sera à Longueuil. Un réaménagement des locaux est en cours. Il regarde s'il pourrait ramener de vieux ordinateurs à Longueuil pour vos représentants Longueuil. Il aimerait connaître les noms des représentants des associations à Longueuil ou encore, que les associations invitent ces derniers à entrer en communications avec lui.

Le VP affaires externes invite les membres du CA à lire son rapport et leur rappelle les devoirs qu'ils et elles ont à faire : envoyer des questions à adresser au rectorat – on a une semaine pour le faire et envoyer des représentants au CCCP.

AGEMDEUS dit que c'est assez tranquille à la Faculté d'éducation, il y a certains problèmes au niveau des cours. AGEMDEUS a eu des dérogation à faire pour l'automne prochain sans pouvoir consulter les membres. Il y a peu d'étudiant-e-s l'été, parce que les cours à la maîtrise et au doctorat ne se donnent qu'à l'automne. La maîtrise de type recherche a été annulée.

G3 dit qu'il se passe plein de choses : des nouveaux membres, un 5 à 8 avec RECSUS très plaisant. G3 est ouvert à tout ce que le CA peut vouloir.

ADED n'a rien de particulier à mentionner, mais demande si on peut demander une exemption de présence au CA.

RECMUS organise un *Beach party* en août.

RECSUS informe qu'il est maintenant possible d'importer la liste des membres de l'Université avec les CIP, donc il est possible de scanner les codes bars pour prendre les présences aux AG.

22. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 23 h 59.

Myriam POLIQUIN
secrétaire de la séance

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ADBA	Régis MILOT
ADED	Anne DUPLANTIER
ADEMFUS	Sarah GOSSELIN
AEMDGUS	Étienne MORIN
AEMDHUS	Anne-Catherine BÉLANGER-CATTA
AGEMDELCUS	Laina DAIGNEAULT-DESROCHES
AGEMDEUS	Simon LEBOEUF DUMOUCHEL
Droit-MBA	Catherine DECOSTE-MAHSEREDJIAN
G3	Alexandre BRAZY Étienne DUMAS MORIN
RECMUS	Tamara GIGUÈRE
RECSEP	Annie MONTCALM CARDINAL
RECSUS	Vincent DUCHARME
RÉEUS	Dina ADEDZE
REMMIUS	Anne DELBECCHI
CE REMDUS président	Steve ST-PIERRE
CE REMDUS secrétaire général	Chaabane Calv GNESKOUM GUEBRE
CE REMDUS vice-président développement durable	Otman CHATER
CE REMDUS vice-présidente à l'information	Elena WALDISPUELH
CE REMDUS vice-président affaires internes et vie sociale	Houssemeddine FRAJ
CE REMDUS vice-président campus délocalisés	Jean-Sébastien GAGNÉ-BISSON
CE REMDUS vice-présidente recherche affaires académiques	Sarah B. LAMARCHE
CE REMDUS vp affaires politiques et externes	Guillaume RAYMOND
Secrétariat de la séance	Myriam POLIQUIN
Présidence de la séance	Félix HENRI
Évaluateur REMDUS	Vincent DUCHARME
Direction de l'UdeS	Martin BUTEAU, Jocelyne FAUCHER
UTILE - représentante	Annie-Shan MORIN
<i>Le Collectif</i> – directrice générale	Norah T. LAMONTAGNE
FEUS – représentant au CA de l'UdeS	Marc-Olivier LESSARD
Postdoctorants - représentant	Kevin BOUCHARD
Revue <i>Cavale</i>	Charlotte COMTOIS

N'ÉTAIENT PAS PRÉSENTS :

ADEMAUS	
AÉFATÉR	
AÉPÉA	
AGECSDUS	
AGER	
AGIRECUS	
AMEUS	

CEGGAT	
KINANTHROPOLOGIE	
MBA	
REESPUS	
REMSSUS	